



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Municipalité lance Nyon Rénove pour accompagner les acteurs de l'immobilier dans leur transition énergétique

Nyon, le 28 février 2024

Cette initiative vise à augmenter le taux de rénovation énergétique du parc bâti nyonnais – dont proviennent 60% du CO₂ émis sur le territoire communal – en simplifiant les processus administratifs et techniques pour les régies et propriétaires immobiliers.

La Municipalité souhaite augmenter le taux de rénovation énergétique du parc bâti nyonnais, dont proviennent 60% du CO₂ émis sur le territoire communal. Pour ce faire, elle lance Nyon Rénove, un programme d'accompagnement administratif et technique des acteurs de l'immobilier afin de les encourager à procéder à des travaux d'amélioration thermique de leurs bâtiments.

En effet, la complexité des processus administratifs et techniques constitue souvent un frein important à la rénovation. C'est pourquoi, le programme intègre une équipe pluridisciplinaire d'experts pour accompagner et soutenir les régies et propriétaires dans leur transition énergétique.

Quatre-vingt régies et 520 propriétaires d'immeubles construits à Nyon entre 1945 et 1999 ont ainsi été contactés à la suite d'une analyse de terrain et invités à une séance officielle de lancement de Nyon Rénove. Deux-cent-soixante-neuf bâtiments sont concernés, qui représentent un fort potentiel d'amélioration énergétique.

Les régies et propriétaires qui intégreront le programme recevront un audit énergétique complet de chaque immeuble avec une liste des mesures à entreprendre, des montants à investir pour la rénovation et le calendrier d'intervention. Ils seront également informés des subventions disponibles. Après discussion avec les experts, ils sélectionneront les mandataires de leur choix pour la réalisation des travaux.

L'accompagnement sur mesure qu'offre Nyon rénove est une opportunité à saisir. Selon le projet de révision de la loi sur l'énergie vaudoise (LVLEne), les immeubles et bâtiments trop gourmands en énergie devront effectivement se soumettre bientôt à des travaux de rénovation pour répondre aux nouvelles normes, notamment en remplaçant les énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Nyon s'engage, le Plan climat communal

En 2020, la Municipalité s'est dotée d'un Plan climat communal, *Nyon s'engage*, ayant comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ce document a pour ambition de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en faveur des projets permettant de répondre à l'urgence climatique. Dans ce cadre, vingt



actions prioritaires à haut potentiel ont été retenues dans la première version de *Nyon s'engage*, regroupées en cinq domaines d'actions : énergie des bâtiments, anticipation des conséquences du changement climatique, mobilité, engagement de la population et du secteur privé, organisation interne et transversale. **nyon.ch/nyonsenage**

Contacts presse